

CAP Finistère



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1133

VENDREDI 18 MARS 2016

Dispensé de timbrage BREST CTC

Ce n'est qu'un début...

La Commission européenne a enfin présenté le 8 mars un projet de directive pour actualiser la législation européenne à propos des travailleurs détachés.

Myrïam El Khomri et Harlem Désir se sont félicités de cette proposition de directive modifiant celle de 1996 sur le détachement des travailleurs. « C'est une nouvelle étape vers un renforcement du cadre juridique européen applicable aux travailleurs détachés, qu'elle défend depuis de nombreux mois », ont-ils indiqué, au nom de la France.

La libre circulation des personnes et des travailleurs et la libre prestation de services font partie des acquis les plus importants de la construction européenne, qui doivent être préservés et approfondis. Toutefois, le contexte dans lequel s'exercent ces libertés a profondément évolué. Le nombre de travailleurs détachés n'a jamais été aussi élevé : il a atteint, en 2014, 1,9 million de personnes en Europe, dont 228 000 en France.

Parallèlement, les schémas de contournement de la législation applicable dans les pays d'accueil se sophistiquent. Afin de mieux lutter contre les abus et les fraudes et de protéger les droits des salariés détachés, trop souvent contournés, le régime actuel du détachement doit donc impérativement être revu. Le texte adopté par la Commission pose les premières pierres d'une consolidation du cadre juridique.

« Plusieurs propositions de ce projet vont dans le bon sens », ont indiqué pour leur part les députés socialistes européens : désormais, les travailleurs détachés devront bénéficier des mêmes conditions de rémunération que leurs collègues travaillant pour la même entreprise avec un contrat du pays d'accueil.



228 000 travailleurs détachés en France

« C'est là un début d'application du principe "à travail égal, salaire égal" au cœur de notre ADN politique, qui sera également appliqué à l'ensemble de la chaîne de sous-traitance et aux agences d'intérim », se félicitent les eurodéputés socialistes.

Cependant, il reste que ces propositions ne règlent pas tous les abus et contournements. D'abord, le détachement sera limité dans le temps à 24 mois maximum. C'est insuffisant : nous n'avons pas la même définition du mot « temporaire ». Ensuite, s'agissant des cotisations sociales : ni la question du différentiel de leur montant, ni celle de la portabilité des droits acquis par le salarié dans le pays d'accueil n'est réglée, alors que l'Europe doit s'attaquer politiquement à la concurrence entre les modèles de protection sociale des États membres.

Autre point noir : aucune amélioration n'est, pour le moment, apportée concernant la fraude au formulaire de détachement et à l'affiliation aux systèmes de sécurité sociale.

Les eurodéputés socialistes et radicaux s'engageront résolument dans le travail parlementaire pour faire de cette révision, enfin initiée, l'occasion d'un progrès social pour tous les Européens, à l'Est comme à l'Ouest du continent : l'Europe sociale est la condition sine qua non de l'avenir du projet européen.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 17/03/2016



Socialistes européens

Triste 13 mars 2016. Ce jour-là, l'extrême-droite a réalisé une terrifiante percée électorale, en Allemagne et les terroristes ont frappé en Côte d'Ivoire et en Turquie. Mais c'est aussi ce week-end que les dirigeants sociaux-démocrates européens se sont retrouvés, à l'initiative de François Hollande, à Paris pour coordonner leurs actions.

La gauche doit imposer une vision européenne pour que l'Union puisse affronter ses ennemis terroristes, surmonter la crise des migrants et accueillir les réfugiés dans des conditions décentes et répondre à la crise économique et sociale. Face aux égoïsmes nationaux, les sociaux-démocrates doivent toujours mettre en avant les principes et les valeurs qui ont été à l'origine de la création de l'Europe. Car nos pays ne souffrent pas de « trop d'Europe » mais bien d'un « manque d'Europe ».
PS29

Chiffre de la semaine

82 300

C'est le nombre d'emplois salariés marchands créés en 2015. C'est la première fois depuis 2011 et ce chiffre est quatre fois supérieur aux prévisions.